

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ARDENNES
COMMUNE DE RANCENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RANCENNES

Séance du 11 avril 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont voté
15	15	13

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de RANCENNES, sous la présidence de Monsieur Joël BOUCHER, Maire.

Date de convocation : 5 avril 2024

Date d'Affichage : 12 avril 2024

Présents : Mmes BALLERIAUX Nathalie, BIDAULT Corinne, CHAROT Christine, DEVOUGE Evelyne, LECLERCQ Sabine,
MM. BOUCHER Joël, CECCHI Robert, CHARRIEAU Jean-Pierre, DUPONT Philippe, FASSON Jean-Claude, FERNANDEZ Julien, GOOSSE Ludovic, PIERRE Eric

Absents ayant donné procuration : Mme LEBEL Christine à Mme BALLERIAUX Nathalie
M. CORDIOLI Julien à M. FERNANDEZ Julien

Secrétaire : M. GOOSSE Ludovic

18/2024 – AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DEPARTEMENTALE EN VUE DE MODIFIER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION D'UN CENTRE DE TRANSIT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS METALLIQUES IMPLANTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GIVET PRESENTEE PAR LA SARL « BST FRANCE »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, se prononce majoritairement contre (13 voix contre, 2 abstentions) la demande d'autorisation départementale présentée par la sarl « BST France » en vue de la modification des conditions d'exploitation du centre de transit et de traitement des déchets métalliques implanté sur le territoire de la commune de GIVET.

Pour extrait conforme,
RANCENNES, le 12 avril 2024

Le Maire,

Joël BOUCHER

